

# Entre Saint-Denis et le Mali, une citoyenneté sur deux continents

L'usage veut que les associations de quartier s'occupent des quartiers et que les ONG de développement aident les pays du Sud, ignorant le plus souvent les liens évidents qui soudent ces régions lointaines à nos proches banlieues. À contre-courant depuis près de dix ans, l'association malienne Guidimakha djikké et la mairie de Saint-Denis font un tout autre pari : celui de combiner les synergies entre actions de développement et politiques d'intégration. Une réflexion logique, et efficace.

Selon le recensement de 1999, 36 000 Maliens vivent en France, dont 9 000 sont naturalisés. Ils forment une des communautés de migrants parmi les plus structurées en associations de développement tournées vers les villages ou régions d'origine. Confrontées à de grandes difficultés de reconnaissance de la part des autorités publiques françaises, ces associations ont pu néanmoins établir des relations privilégiées avec certaines collectivités locales de la banlieue parisienne par le biais de la coopération décentralisée. Il s'agit la plupart du temps de soutenir des actions à destination des villages d'origine. Mais elles peuvent être aussi l'occasion d'échanges novateurs, au sein d'une commune française, entre les résidents maliens, souvent stigmatisés du fait de leur rapport à leur pays, et les populations locales. L'exemple des relations entre la ville de Saint-Denis et l'une de ces associations, Guidimakha djikké, illustre les opportunités multiples de ce type d'accords.

par  
**Céline Le Guay**,  
doctorante  
à l'université de Paris-VII,  
Urmis

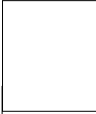
La migration malienne en France, amorcée dans les années soixante, est d'abord constituée d'hommes jeunes, d'origine rurale, qui après quelques années se font remplacer par des frères ou des fils. Elle implique alors le maintien de relations étroites entre le migrant et son village. Dans les années soixante-dix, le contexte migratoire s'est modifié. Les séjours se prolongent, et c'est le début de l'installation en France. Ces changements, provoqués en partie par les sécheresses répétitives au Mali, par les politiques françaises d'interruption des migrations de travail et d'incitation au regroupement familial, se font sous le signe d'une féminisation et d'un rajeunissement de la migration. Loin d'affaiblir les mécanismes de solidarité entre les migrants et leur pays d'origine, ces transformations contribuent à leur donner une nouvelle forme. D'abord préoccupées par les conditions d'installation et de vie dans le pays d'accueil, les premières organisations de solidarité, les caisses villageoises, orientent progressivement leurs actions vers le Mali et deviennent de véritables moyens d'intervention collec-



tive. Avec l'autorisation faite aux étrangers de se constituer en associations loi 1901, les migrants formalisent leurs actions en créant des associations de développement.

Ce statut permet de faire appel, en plus des cotisations des membres, à des financements extérieurs d'organismes de solidarité internationale ou d'institutions, et de s'ouvrir à de nouveaux réseaux de partenaires français, dont les collectivités territoriales par le biais de la coopération décentralisée. En effet, la loi de décentralisation de 1992 accorde aux communes de nouvelles compétences, et leur permet de développer des actions de coopération internationale. Ces initiatives mettent en lien les collectivités françaises, celles des pays du Sud, et les associations de développement des migrants.

Pour la seule région de Kayes, une quarantaine d'accords ont été signés. Plusieurs collectivités de la banlieue parisienne en ont initié, prenant ainsi contact avec les réseaux associatifs tissés par les communautés maliennes sur leur territoire. C'est le cas notamment d'Aubervilliers et de Montreuil, jumelées respectivement avec l'association des ressortissants de Bouilly en Mauritanie et avec le cercle de Yelimane au Mali. Mais les accords conclus entre la ville de Saint-Denis et Guidimakha djikké ont la particularité d'engendrer des pratiques originales de contact entre la population dionysienne, la municipalité et la communauté malienne.

 *L'équipe municipale conçoit ces accords comme un moyen de transformer les rapports inégaux Nord-Sud.*

### *Développer au Mali, et agir pour l'insertion en France*

L'association Guidimakha djikké, qui signifie "espoir du Guidimakha" en soninké, est créée en 1987 et participe de ce mouvement général. Elle regroupe vingt-quatre villages de l'ex-arrondissement d'Aourou dans la région de Kayes au Mali, et concerne près de 40 000 habitants. Elle compte en France autour de 3 000 personnes originaires de l'arrondissement, résidant principalement à Saint-Denis où elle a son siège social. Les migrants maliens se sont rassemblés dans l'optique d'intervenir plus efficacement à l'échelle régionale.

Les villages étant sous-équipés en infrastructures sanitaires et sociales, le souci de l'association est de mettre sur pied des projets répondant aux besoins de leurs habitants. La majorité des infrastructures réalisées aujourd'hui dans la région a en effet été financée par les cotisations de ses membres. Dans un premier temps, Guidimakha djikké dégage quatre priorités d'intervention : l'eau potable, la santé, l'agriculture et l'éducation. Participant pour 25 % à un budget d'un million de francs alloué par le ministère de la Coopération et le conseil régional d'Île-de-France, les Maliens se concentrent d'abord sur la santé, puis sur des réalisations hydrauliques, sur le désenclavement des villages,

l'alphabétisation et la formation. Ces actions sont relayées au Mali par une association intervillageoise, constituée en 1990. Ses objectifs sont couplés au projet de faciliter l'intégration des Maliens en France, démarche relativement originale pour une association de développement, ces dernières laissant fréquemment cette question à la charge des associations de quartiers (souvent composées de femmes pour ce qui concerne les migrations d'Afrique subsaharienne)<sup>(1)</sup>. Cette particularité permet à Guidimakha djikké de rejoindre certaines des préoccupations des collectivités françaises, à savoir les modalités d'insertion des migrants sur leur territoire, ouvrant ainsi un espace de dialogue original entre la communauté malienne et la commune de Saint-Denis.

Cette municipalité de la petite ceinture parisienne, a connu des transformations importantes, tant au niveau économique<sup>(2)</sup> que dans sa composition sociodémographique. Constituée auparavant d'une population en majorité ouvrière et nourrie par les arrivées successives de populations rurales et européennes (principalement des Bretons, des Espagnols et des Italiens), elle a su attirer les classes moyennes dans son centre-ville en rénovant le quartier de la basilique. Elle est également marquée par une présence étrangère importante, notamment originaire du continent africain. Ainsi, sur un total de 86 000 habitants au recensement de 1999, 26,2 % sont étrangers (soit un peu plus de 22 500 personnes). À la tête de la mairie depuis 1991, Patrick Braouzec, communiste fondateur, mène une politique de revitalisation économique dans une commune fortement touchée par les effets de la crise des années soixante-dix. Soucieuse de relier les démarches économiques à l'aspect social, la municipalité instaure une concertation entre ses services, les habitants et les associations locales, dont celles des migrants maliens<sup>(3)</sup>, nombreuses et structurées sur son territoire. C'est cet axe de gestion municipale, articulé aux politiques de coopération décentralisée, qui font des relations entre la ville et cette association de développement un exemple singulier.

### *Dans la logique des positions prises à Porto Alegre*

L'histoire débute en 1989. Suite à une première prise de contact autour d'événements culturels, à des rencontres régulières entre les responsables et certains élus, une relation de confiance s'instaure et la municipalité vote en 1993 un premier appui financier consacré à l'alphabétisation dans les villages. En 1996, la signature d'une convention de partenariat entre les deux parties consacre les négociations antérieures. Celle-ci prévoit que la municipalité met à la disposition de l'association un certain nombre de moyens, dont une subvention de 32 000 francs (environ 4 900 euros) par an, des salles de réunion, et l'organisation de collectes de matériel scolaire à destination des écoles au Mali.

1)- Catherine Quiminal, "Mobilisations associatives et dynamiques d'intégration des femmes d'Afrique subsaharienne en France", rapport de recherche pour la DPM, 1995.

2)- A. Bertho, "La Plaine-Saint-Denis avant le Grand stade. Entre projet et solidarité", in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 68-69, septembre-décembre 1995, pp. 145-153.

3)- Carole Yerochewski, "Saint-Denis contre l'apartheid urbain", in *Alternatives économiques* n° 177, janvier 2000.

Une seconde convention est signée en 1998, portant sur l'approvisionnement en médicaments essentiels des centres de santé de l'arrondissement d'Aourou et la formation de leurs gérants sur place. Ce projet, qui laissait tout d'abord la municipalité sceptique, a finalement associé le service municipal de santé de Saint-Denis et le service sociosanitaire du cercle de Kayes. Il a permis de créer trois nouveaux centres de santé au Mali. Un autre projet, en partenariat avec la ville de Montrem (Dordogne) est en cours, portant sur un échange de techniques agricoles entre des agriculteurs du Périgord et de l'arrondissement d'Aourou. Dans ce cadre, l'association demeure le maître d'œuvre. Ceci se traduit par des relations directes entre Guidimakha djikké et la municipalité, fait relativement rare dans ce type d'accords où les villes font souvent appel à des ONG. La mairie conserve aussi des relations directes avec les villages au Mali, et des missions d'évaluation communes sont mises en place, afin de confirmer l'adéquation aux besoins des populations. Ainsi, l'association de migrants maliens remplit une fonction de médiation entre les villages et la municipalité. De plus, la convention stipulant que l'association "*préserve dans tous les cas un avis consultatif central*", elle est considérée comme une force de proposition concernant les projets communs et est reconnue par la ville comme actrice du développement des villages d'origine<sup>4)</sup>.

4)- Christophe Daum, *Les associations de Maliens en France (migrations, développement, citoyenneté)*, Karthala, Paris, 1998.

Les modalités de ces accords sont à rapprocher du positionnement politique de Saint-Denis sur le plan international. Dans le prolongement de sa participation au Forum social mondial à Porto Alegre en 2001 et de son engagement dans le mouvement Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), l'équipe municipale les conçoit comme un moyen de transformer les rapports inégaux Nord-Sud. Cette tendance, selon elle, doit s'amorcer à un niveau local par la participation des migrants et par une modification du statut qui leur est réservé en France. Ainsi, le maire appelle au droit de vote des étrangers aux élections locales, à la régularisation des "sans-papiers" et à la libre circulation des personnes.

### *Communiquer, et lutter contre la stigmatisation*

La convention signée entre l'association Guidimakha djikké et la ville de Saint-Denis a donné naissance à de nombreux échanges. Estimant que la reconnaissance et la valorisation des actions de développement des migrants vers leur pays d'origine constituent une réponse à la xénophobie et à la stigmatisation dont ils sont victimes, la municipalité s'engage à faire circuler l'information. Ainsi, la convention comprend un volet relatif à l'éducation au développement, la ville s'engageant à mobiliser la population dionysienne par des "réunions de restitution" des missions, regroupant des habitants, des associations et éventuellement les services municipaux impliqués.

À la suite d'une mission d'évaluation conjointe du projet d'approvisionnement en médicaments des centres de santé, le service municipal de santé de Saint-Denis a présenté cette action lors d'une semaine de solidarité internationale, ainsi que dans un centre de protection maternelle et infantile (PMI). D'autres réunions ont engagé des établissements scolaires dionysiens, et la municipalité a également participé à une journée d'information sur les associations africaines de développement et la coopération décentralisée, organisée par l'association. Parallèlement, la presse locale relaye les réalisations et les échanges relatifs aux accords.

Par ailleurs, la ville met en relation l'association avec des partenaires potentiels, la convention prévoyant que Saint-Denis *“s'engage à créer une synergie entre les écoles, collèges et lycées, le milieu associatif et économique et l'association Guidimakha djikké”*. Elle lui a ainsi permis d'élargir ses partenariats, en la mettant en rapport avec la commune de Montrem, citée plus haut, et avec un lycée du quartier des Francs-Moisins, à Saint-Denis, qui cherchaient à développer des relations avec le Mali.

© N. Amiri/Média.



**Patrick Braouzec,**  
maire de Saint-Denis,  
quartier des Francs-Moisins,  
1995.

Les accords de coopération produisent de nombreux échanges, de Saint-Denis vers le Mali, mais aussi de l'arrondissement d'Aourou vers Saint-Denis. Ainsi, quand des événements sont organisés par la municipalité, les élus des trois communes maliennes sont invités à Saint-Denis. Ce fut le cas pour l'inauguration du Stade de France et lors d'une conférence internationale réunissant des délégations de plusieurs villes du monde. Lors de la Coupe du monde de football, en 1998, des délégations internationales composées d'une équipe de football et d'un groupe musical ont été invitées à participer à des rencontres sportives et culturelles. La région d'Aourou était représentée. Cette initiative a été reprise par certaines associations de jeunes, Guidimakha djikké travaillant en partenariat avec elles pour mettre en place des échanges, et la ville de Saint-Denis accueillant des jeunes Maliens de l'arrondisse-



ment d'Aourou. Inversement, de jeunes Dionysiens ont été reçus dans les villages. Enfin, le maire et une partie de son équipe municipale font régulièrement le voyage au Mali, sillonnant les vingt-quatre villages de l'association pour aller à la rencontre des populations.

L'obligation qu'a l'association de s'investir dans les actions de la ville concernant l'intégration, les échanges entre les populations ainsi que la vie associative dionysienne ont multiplié les opportunités de contacts intercommunautaires, et ce dans les différentes sphères de la vie locale. Après avoir affirmé que les populations immigrées et leurs associations "*contribuent à structurer le tissu social au sein des quartiers en animant une approche collective des réponses aux problèmes de société*", la convention atteste que Guidimakha djikké s'engage à mener des activités en direction des jeunes et des femmes. En effet, elle organise des cours d'alphabétisation en français et en soninké pour les femmes maliennes de Saint-Denis, leur ménageant ainsi des espaces de socialisation. Elle a également mis en place un soutien scolaire auprès des enfants et des jeunes, en collaboration avec une association culturelle, l'Association pour la promotion de la langue et de la culture soninké. La municipalité a appuyé ces différentes activités en mettant à sa disposition un local à la Bourse du travail.

### *Une relation de confiance*

En aidant ses membres à s'insérer en France, l'association s'est imposée comme interlocutrice auprès des acteurs sociaux, des écoles et de certains services municipaux. Elle a notamment développé des médiations relatives aux questions scolaires et de santé. Une de ces réunions, organisée par une école, réunissait des parents maliens et des enseignants à la Bourse du travail, et portait sur la sensibilisation des parents à la scolarisation de leurs enfants. À l'initiative d'un centre de protection maternelle et infantile, l'association a aussi participé à des groupes d'échange entre des femmes maliennes et des équipes de la PMI, ou encore à des rencontres entre obstétriciens, sages-femmes et familles maliennes autour du suivi de la grossesse et de la contraception.

La collaboration avec la municipalité se réalise aussi autour de l'animation associative et culturelle. Ainsi, Guidimakha djikké participe à des événements locaux tels que Africolor, festival annuel de musique où les femmes présentent des plats cuisinés maliens, ou encore à la fête de Saint-Denis, qui regroupe toutes les associations locales et où l'association tient un stand. Ces dernières activités lui permettent, conformément à la convention, de favoriser sa collaboration avec les communautés locales.

L'articulation de ses activités avec les diverses politiques de la municipalité a donc permis à l'association d'affirmer sa présence dans les domaines des relations internationales, de l'action sociale et de la

culture. Sa reconnaissance en tant qu'association dionysienne a légitimé sa contribution aux divers dispositifs de démocratie participative mis en place, et favorisé sa participation aux prises de décisions concernant la population malienne locale. Ainsi, les membres de Guidimakha djikké se sont investis dans des réunions de quartier rassemblant des habitants, des associations, des élus locaux et des institutions municipales, certaines ayant eu lieu dans des foyers de travailleurs migrants.

L'histoire récente du foyer Pinel illustre la relation de confiance, basée sur le dialogue, que la coopération entre l'association et la municipalité a permis d'instaurer. Ce foyer, l'un des six installés sur le territoire de la commune, accueillait autour de sept cents résidents en majorité maliens dont certains membres de l'association. Il a fait l'objet d'un projet de réhabilitation. La municipalité est intervenue en faveur du relogement des résidents sur son territoire, en consultant ces derniers sur le mode de logement revendiqué et en associant Guidimakha djikké à la démarche. Elle a qui plus est milité en faveur d'une prise de parole des résidents dans les instances de décision liées au devenir du site. La réussite du projet est en partie due au dialogue et à la relation de confiance instaurés de longue date avec la communauté malienne, notamment par le biais de la coopération.

Les accords de coopération décentralisée entre la ville de Saint-Denis et Guidimakha djikké sont donc très singuliers. Reconnaisant l'association comme actrice du développement de sa région d'origine, la municipalité lui offre de plus la possibilité de valoriser ses actions auprès de la population et des autres associations de Seine-Saint-Denis. Elle accompagne aussi sa participation à la vie de la cité, en vertu d'un axe principal de la gestion municipale : la démocratie participative. Affirmant ne pas avoir de politique spécifique en direction des populations étrangères, jugée source de stigmatisation<sup>(5)</sup>, la municipalité revendique une politique sociale adressée à l'ensemble de la population dionysienne. Mais on peut considérer ici que l'articulation de sa politique de relations internationales avec sa politique locale, à travers la coopération décentralisée, crée les conditions pour que la communauté malienne de Saint-Denis s'exprime en tant que citoyenne à partir de ses spécificités et de son souci premier, le développement de son pays d'origine. ◀

5)- D. Gaxie, P. Laborier, M. de Lassalle, I. Obradovic et A.-F. Taiclet, rapport final de l'enquête sur les politiques municipales d'intégration des populations d'origine étrangère, DPM & CRPS, université de Paris I, 1998.



**Christophe Daum**, "Immigrés acteurs du développement : une médiation sur deux espaces"  
► Dossier *Citoyennetés sans frontières*, n° 1206, mars-avril 1997

**Diadié Soumaré**, "Quelle insertion pour les Soninké en France ?"  
► Dossier *Migrants acteurs du développement*, n° 1165, mai 1993

**Catherine Quiminal**, "Du foyer au village : l'initiative retrouvée"  
► Dossier *Les Africains noirs en France. I – Aspects socio-économiques et conditions de vie*, n° 1131, avril 1990

